

Synthèse

mercredi 8 juillet 2015

Petit-déjeuner débats « Développer un réseau de prévention efficace »

Les entreprises montrent encore trop peu d'intérêt pour les enjeux de prévention, qui représentent pourtant un excellent outil de gestion du risque.

Les leviers de la prévention : salariés et investissements

1. Structurer sa démarche pour mobiliser ses salariés

« Aujourd'hui, 60% des actions de prévention au sein de l'entreprise sont inefficaces » prévient **Laurent Grouas**. Les raisons d'un tel échec sont nombreuses. La plupart du temps, les initiatives locales se multiplient en provoquant un empilement des coûts sans parvenir à former un ensemble cohérent, ni à mobiliser réellement les salariés. Les efforts se concentrent généralement sur la prévention primaire¹, et en particulier sur la diffusion de l'information, laissant de côté l'étude et la gestion des risques qui constituent pourtant l'enjeu majeur d'un système de prévention. Les solutions génériques proposées aux entreprises se contentent de reprendre les grands thèmes de santé publique et ne permettent pas de répondre de façon adaptée aux besoins individuels des salariés, qui sont fonction de l'âge, de la catégorie socio-professionnelle, ou encore du secteur d'activité. « Au sein d'une même entreprise, les ouvriers n'ont pas les mêmes besoins que les cadres : les

Malgré l'attention croissante portée depuis une dizaine d'années par les pouvoirs publics aux problématiques de prévention, les entreprises restent encore sceptiques quant à l'opportunité de mettre en place une telle démarche en matière de santé.

Pourtant, « la prévention peut constituer un outil efficace de gestion du risque, à condition de mobiliser ses salariés et de cibler ses investissements » estime **Laurent Grouas**, directeur de l'Innovation et des partenariats chez SIACI SAINT HONORE.

Le défi de la prévention consiste bien plutôt aujourd'hui à faire coïncider les objectifs de l'entreprise et ceux des salariés en montrant que la santé et le bien-être au travail sont des facteurs de performance. C'est la raison d'être de MyPrévention, un réseau de prévention participative conçu par SIACI SAINT HONORE et développé sous la forme d'une plateforme digitale innovante.

1. L'OMS définit la prévention primaire comme l'ensemble des actes destinés à diminuer l'incidence d'une maladie sur une population donnée.

Petit-déjeuner débats

« Développer un réseau de prévention efficace »

outils génériques ont montré leurs limites », affirme **Laurent Grouas**.

Par ailleurs, si l'impact de la performance sociale sur la performance économique de l'entreprise fait aujourd'hui consensus, l'opportunité d'une politique de prévention collective reste mal comprise par les salariés. Pourtant, les objectifs sanitaires d'une société et ceux de son personnel sont loin d'être antinomiques. Les salariés ne sont efficaces que lorsque leur équilibre personnel et professionnel est protégé. Or, pour gérer au mieux le risque assurantiel, une entreprise doit aussi bien prévenir l'absentéisme (dont le coût calculé en points de masse salariale peut être considérable) qu'engager des actions ciblées, comme la lutte contre les accidents cardio-vasculaires.

Enfin, la multiplication des obligations réglementaires des entreprises en matière de santé et de responsabilité sociétale (RSE) les encourage à se préoccuper du bien-être de leur personnel de façon croissante. En mobilisant ses salariés sur les questions de prévention, une entreprise servira donc également ses propres objectifs.

2. Cibler ses investissements pour optimiser son ROI

« On estime que nos comportements et notre environnement déterminent 62% de notre état de santé – soit plus que nos prédispositions biologiques et le système de santé réunis », détaille **Laurent Grouas**. Or l'entreprise, à travers les mesures de prévention agissant sur le bien-être au travail et la qualité de vie, possède des leviers d'action sur ces deux facteurs. Pourtant, l'effort, tant public que privé, reste concentré sur les services de santé (220 milliards d'euros de dépenses par an), dont on estime qu'ils n'influencent qu'à hauteur de 11 % la condition sanitaire de chacun. Il s'agit donc pour l'entreprise de réorienter son financement vers la prévention, suivant ainsi la dynamique initiée par les Agences Régionales de Santé dont l'objectif en la matière est passé de 3 % à 12 % de leurs budgets.

Les outils génériques de prévention ont montré leurs limites.

Le retour sur investissement des politiques de prévention, encore peu attractif en France², pourrait rapidement s'apprécier si les stratégies de prévention étaient élaborées en fonction des besoins réels plutôt que des besoins perçus. Pour cette raison, il est indispensable de se doter des outils de mesure permettant d'évaluer précisément la situation existante – comme le Scanner social développé par SIACI SAINT HONORE pour tirer le meilleur parti des données RH des entreprises. Par exemple, si l'on observe que 10 % du personnel représente 80 % de l'absentéisme ou que certaines entités ou directions sont plus concernées que d'autres, l'entreprise pourra mettre en place des actions ciblées et mesurer leur efficacité à l'aide d'indicateurs préétablis.

2. Pour un euro investi, on estime qu'une entreprise gagne entre deux euros et deux euros cinquante en France, contre cinq euros aux États-Unis.

Une solution de prévention sur-mesure

SIACI SAINT HONORE a construit une plateforme digitale en capacité de répondre aux besoins variables des entreprises en matière de prévention. MyPrévention propose ainsi une gestion modulaire et participative du risque en impliquant salariés, employeurs et assureurs autour de la santé et du bien-être au travail.

1. Un réseau national d'intervenants

Des médecins, des psychologues, des ergonomes, des formateurs, des coachs sportifs ou encore des nutritionnistes sont impliqués dans la conception, le développement et l'animation de la plateforme MyPrévention et des services associés. Ils sont la source des multiples expertises que requiert le développement d'une stratégie de prévention.

Petit-déjeuner débats

« Développer un réseau de prévention efficace »

2. Une plateforme digitale innovante

Cette interface est la colonne vertébrale du dispositif et permet d'obtenir une vision consolidée des actions mises en place. Elle a pour objectif de faire converger les intérêts de la société, des salariés et de l'assureur, en rendant la prévention accessible au plus grand nombre à un coût modéré.

Le portail MyPrévention est créé en marque blanche pour que le salarié se sente en relation directe avec son employeur et pour que l'entreprise reste indépendante vis-à-vis du courtier et de l'assureur.

La plateforme s'organise autour de trois volets :

• L'espace personnel : ludique et informatif

L'espace personnel du salarié doit permettre de créer un pont entre la stratégie globale de l'entreprise et les préoccupations individuelles de chacun. Il a donc été conçu pour concilier des dimensions ludique et informative. Par exemple, une mission de prévention sera systématiquement assortie d'un élément de « gamification » et permettra aux utilisateurs du portail de participer à des jeux et concours pour gagner par exemple des avantages dans certains magasins sportifs ou alimentaires.

La personnalisation de l'espace en fonction des centres d'intérêt est également une priorité pour mobiliser chaque utilisateur, qui dispose d'un calendrier de ses rendez-vous médicaux ainsi que d'un carnet de santé en ligne. La plateforme n'est pas « santé-centrée » et privilégie une approche globale susceptible de capter l'attention de l'utilisateur – elle inclut à cet effet d'autres services et présente notamment un fil d'actualité grâce à un partenariat noué avec l'AFP.

• Un portail modulaire : des « briques » de service

La plateforme comprend également un store de briques de services qui permet à l'entreprise de choisir pour ses salariés un certain niveau de service ou de valoriser certaines prestations en fonction de son profil et son contexte.

Outre la consolidation d'actions de prévention déjà déployées, l'entreprise peut également être force de proposition et développer de nouvelles solutions et de nouveaux services sur MyPrévention dans une logique mutualisée et économiquement viable, à laquelle l'assureur peut également prendre part.

Enfin, chaque salarié est en droit de souscrire à une brique, à titre personnel et en fonction de sa situation. Un quinquagénaire travaillant au sein d'une start-up pourra, par exemple, vouloir financer un service non souscrit par son entreprise, dont le personnel est globalement plus jeune. Cette monétisation au niveau de l'assuré lui permet également de continuer à bénéficier du service même après avoir quitté son emploi.

• Prévention secondaire³ : le questionnaire santé

Des questionnaires généraux ou spécifiques (nutrition, hypertension...) sont proposés au sein de l'espace personnel des utilisateurs. Pour chaque situation, la plateforme, construite avec l'aide de médecins et d'urgentistes, détermine le niveau d'urgence et de risque associé à la pathologie. L'entreprise est alors à même de connaître et de gérer au mieux le risque assurantiel auquel elle est soumise. ■

3. La prévention secondaire rassemble selon l'OMS tous les actes destinés à diminuer la prévalence d'une maladie dans une population, donc à réduire la durée d'évolution de la maladie. Elle comprend notamment les actions de dépistage et le traitement précoce des premiers symptômes.

Contact



Laurent Grouas
Directeur Innovation & Partenariats
laurent.grouas@s2hgroup.com
Tél. : + 33 (0)1 44 20 96 97